

Rapport annuel de gestion

Exercice 2015



FONDATION BCV
DEUXIÈME PILIER



Table des matières

Message du Conseil de fondation	5
La Fondation en un coup d'oeil	6
Structure et organisation au cours de l'année 2015	6
Principales décisions du Conseil de fondation	8
Orientation commerciale	9
Nos entreprises et nos assurés	9
Evolution économique en 2015	10
Placements de la Fondation au 31 décembre 2015	12
Bilan au 31 décembre 2015	13
Comptes d'exploitation	14

Message du Conseil de fondation

Par Claude Rey, Président du Conseil en 2015

Avoir une fondation de prévoyance en bonne santé financière permet au Conseil de fondation d'éviter de devoir prendre des décisions inadéquates et dans l'urgence. Ainsi, compte tenu de la bonne situation de la Fondation BCV deuxième pilier, plusieurs projets importants ont eu le temps de mûrir au cours de l'année 2015, permettant de prendre des décisions sereines et de laisser la Fondation dans la meilleure situation possible pour le nouveau Conseil. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer une étude d'Asset and Liability Management (ALM) – ou étude de Congruence actifs-passifs, qui a conduit à un changement de l'allocation stratégique, des discussions sur le taux technique avec une prise de position sur les taux de conversion ainsi qu'une analyse de la réassurance et de la composition des organes. L'ensemble de ces sujets a animé ma dernière année de mandat en tant que Président du Conseil.



Lors des élections, plusieurs membres présents depuis de nombreuses années ont souhaité ne pas se représenter. Le nouveau Conseil comporte ainsi cinq anciens membres et sept nouveaux, assurant ainsi le renouvellement nécessaire et toujours bienvenu de l'organe faitier. Le fait de conserver plusieurs représentants de l'ancienne législature permet une transition harmonieuse pour l'année 2016.

Au nom du Conseil de fondation, je tiens à remercier l'ensemble des assurés et des entreprises pour la confiance qu'ils nous ont témoignée dans le cadre de la gestion de leur prévoyance professionnelle.

La Fondation en un coup d'œil

	31.12.2014	31.12.2015
Nombre d'assurés	11 823	12 088
<i>dont assurés actifs</i>	9 629	9 782
Total du bilan (en millions de CHF)	1 407.5	1 457.1
Degré de couverture	110,6%	106,6%

Structure et organisation au cours de l'année 2015

La Fondation Banque Cantonale Vaudoise deuxième pilier (ci-après: la «Fondation») a été créée par la Banque Cantonale Vaudoise en 1978. Elle a son siège à Lausanne.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

En application de l'article 48 alinéa 1 LPP, la Fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise également au Fonds de garantie LPP et est soumise à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est constitué comme suit :

Claude Rey	Président représentant employés	comité de placement commission éthique et stratégie
Jean-Michel Ena	Vice Président représentant employés	comité de placement
Philippe Masson	représentant de la Fondatrice	
Laurence Bacqué	représentant employeur (jusqu'au 30.09.2015)	commission éthique et stratégie
Jacques Berra	représentant de la Fondatrice	comité de placement
Dominique Blanchard	représentant employeur	comité de placement
Serge Kaltenrieder	représentant employés	commission immobilière commission éthique et stratégie
Virginie Marques	représentant employeur	commission immobilière
Bernard Mettraux	représentant de la Fondatrice	commission immobilière
Thierry Monition	représentant employeur (dès le 01.10.2015)	
Birgit Moreillon	représentant de la Fondatrice	commission éthique et stratégie
Alexandre Pahud	représentant employés	commission immobilière commission éthique et stratégie
Roger Willhalm	représentant employeur	comité de placement commission immobilière

Organes externes

Gestion administrative et technique:
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Expert en prévoyance professionnelle:
Stéphane Riesen, Pittet Associés SA,
Genève

Organe de révision:
Fiduciaire FIDAG SA, Martigny

Autorité de surveillance:
Autorité de surveillance LPP et des
fondations de Suisse occidentale,
Lausanne.

**Gestion de fortune et banque dépositaire
des titres:**
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Expert immobilier:
I-Consulting SA, Lausanne



*De gauche à droite : Nicolas Colozier (responsable actuariat),
Fabrice Aegerter (responsable comptabilité)
Frédéric Wüst (responsable gestion)
Valérie Bouvier (responsable prestations)
Renato Carnello (responsable assurés actifs)
Francis Bouvier (gérant)*

Principales décisions du Conseil de fondation

La première séance du Conseil de fondation de l'année 2015 a eu lieu le lendemain de l'abandon du taux plancher par la Banque nationale suisse. Sans céder à la panique mais avec un suivi régulier de la situation, le Conseil a pris le temps d'étudier des sujets fondamentaux pour les années à venir. Ainsi, il a décidé au cours de l'année 2015:

- de valider la matrice de risque du Conseil de fondation ainsi que les axes stratégiques;
- de changer l'allocation stratégique, avec adaptation progressive du portefeuille et point chaque année sur l'allocation, suite à une étude ALM;
- de baisser les taux de conversion à 6,20% en 2018, 6,10% en 2019 et 6,00% en 2020;
- d'octroyer un taux d'intérêt de 2% rétroactivement au 1^{er} janvier 2015 à tous les assurés encore affiliés au 1^{er} janvier 2016.
- Comme chaque année, les taux d'intérêt sont attribués sur la base de l'intégralité de l'avoir de vieillesse, sans distinction des parts obligatoires et subobligatoires, sachant que le taux minimum légal applicable sur la part obligatoire est de 1,25% pour l'année 2016.

Après discussion avec la BCV, le mandat de gestion de fortune a été revu et adapté aux nouvelles contraintes légales. Dans le cadre de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), le Conseil a également mis en place le processus d'exercice des droits de vote pour les actions suisses.

En même temps que l'organisation des votations pour le renouvellement du Conseil de fondation, les statuts ont été adaptés pour avoir un Conseil avec six membres représentant les assurés et six membres représentant les employeurs.

Le Conseil a également souhaité développer un nouveau site internet qui a été mis en ligne dans le courant de l'été 2015 (www.lpp-bcv.ch).

Comité de placement

La Commission de placement a suivi avec une grande attention les mouvements du début de l'année et également beaucoup travaillé sur le nouveau mandat de gestion proposé par l'Asset Management de la BCV, au vu des modifications juridiques apportées. Il en ressort une meilleure transparence et une simplification au niveau des frais ainsi que la prise en compte de la croissance de la Fondation.

La deuxième partie de l'année a plutôt été axée sur la situation des marchés à long terme. L'étude ALM a fait l'objet de discussions sur les scénarios potentiels. Les risques inhérents à une situation de taux bas et de rendements faibles sur une longue période ont également alimenté les débats et les réflexions de la commission de placement.

Commission éthique et stratégie

La Commission éthique et stratégie a abordé plusieurs sujets sensibles en 2015. Elle s'est tout d'abord penchée sur la matrice de risques du Conseil de fondation, afin d'avoir un système de contrôle complet en plus de celui du gérant. Elle a établi une carte stratégique pour les prochaines années. Une grande partie des séances a aussi été consacrée aux modifications des statuts en relation avec la composition du Conseil de fondation. En fin d'année, à la lumière des jurisprudences de fin 2014 et début 2015, la Commission a étudié les responsabilités effectives des membres de Conseil de fondation, avec une étude de différentes couvertures d'assurances de responsabilités existantes à ce niveau.

Commission immobilière

Une des tâches de la commission immobilière a été de choisir un gérant immobilier pour l'immeuble d'Echallens. La Fondation a donc lancé un appel d'offres et a retenu la Régie Braun. De plus, comme chaque année, la commission immobilière a étudié plusieurs dossiers potentiels mais aucun n'a retenu l'attention du Conseil de fondation. Cependant, la commission a suivi de près la construction de l'immeuble à Echallens, avec notamment un suivi de chantier mensuel par une délégation de la fondation (le gérant, un membre du Conseil ainsi que l'assistant du maître d'ouvrage), l'entreprise générale et la gérance immobilière.

Orientation commerciale

Dans un cadre économique global assez tendu en 2015, le marché s'est montré relativement attentiste. Nous avons donc axé le travail commercial sur la stabilisation des contrats existants, avec de nombreux renouvellements.

Dans la lignée des années précédentes, très peu d'entreprises nous ont quittés pour la concurrence, ce qui confirme la confiance de l'ensemble des assurés et des entreprises envers la Fondation BCV deuxième pilier.

L'affiliation d'avocats et de notaires indépendants a connu une croissance réjouissante, nous positionnant comme un acteur incontournable pour ces professions en très peu d'années.



Emmanuel Cabrita

Nos entreprises et nos assurés

Nombre d'œuvres de prévoyance	872
- dont 40 avocats/notaires indépendants	
Age moyen des assurés actifs	41,97 ans
Avoir de prévoyance moyen des assurés actifs	CHF 91 865
Age moyen des rentiers de retraite	75,53 ans
Rente de vieillesse annuelle moyenne	CHF 17 505
Nombre d'encouragements à la propriété du logement effectués	72
Montant moyen retiré pour l'encouragement à la propriété du logement	CHF 62 132
Nombre de nouveaux retraités (rente) en 2015	86
Nombre d'assurés ayant pris une partie du capital à la retraite	65
Montant moyen du capital de retraite retiré	CHF 237 646

Assurés actifs

Hommes	5 645
Femmes	4 137
Total	9 782

Bénéficiaires de rentes

Retraités	1 262
Invalides	319
Conjoints	489
Rentes-ponts	4
Enfants	232
Total	2 306

Evolution économique en 2015

Une reprise modérée



Philippe Maeder

En 2015, l'économie mondiale a certes poursuivi sa reprise, mais de manière plus modérée qu'attendu (3,1% contre 3,4%). Si les pays développés ont affiché une croissance satisfaisante (2%), les pays émergents ont déçu (4%), freinés par le ralentissement chinois, la baisse des cours des matières premières, voire l'aggravation de problèmes structurels internes, à commencer par leur niveau d'endettement. Les économies développées ont, en revanche, répondu aux attentes. La zone euro a notamment bénéficié de la politique accommodante de la Banque centrale européenne. Aux Etats-Unis, la reprise s'est poursuivie. L'amélioration du marché de l'emploi a notamment convaincu la Réserve fédérale américaine de lancer un mouvement de hausse graduelle de ses taux directeurs.

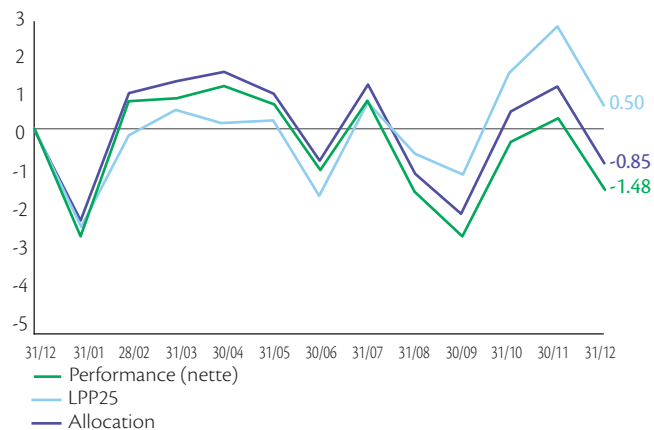
En Suisse, l'année 2015 restera dans les annales économiques comme l'année de la suppression du taux plancher de 1,20 franc pour un euro par la Banque nationale suisse (BNS). C'était le 15 janvier, la veille de la première séance de l'année du Conseil de fondation. Si elle a ralenti, l'économie suisse a toutefois évité la récession souvent évoquée en début d'année.

Sur les marchés, les actions ont fortement fluctué durant ce difficile exercice 2015. Les doutes soulevés par le ralentissement de l'économie chinoise et les craintes d'une évolution mitigée des bénéfices des sociétés ont pesé sur les indices. Les moins bonnes performances ont été enregistrées dans les économies émergentes.

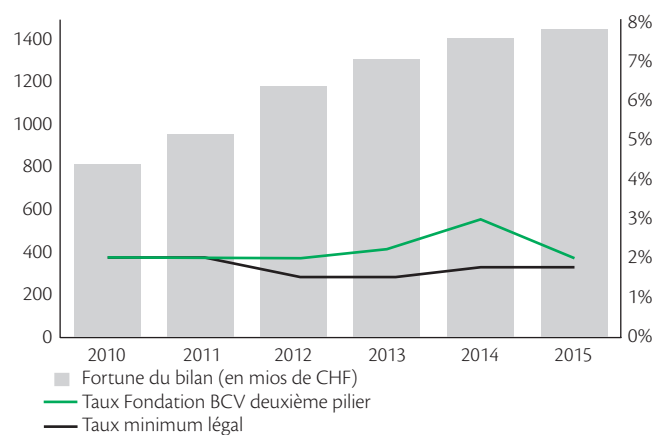
Les taux sont restés globalement bas. En Suisse, lors de l'abandon du taux plancher, la BNS a renforcé les taux négatifs introduits à fin 2014. Les rendements obligataires ont ainsi poursuivi leur baisse, passant même dans le rouge en Suisse. Cette remarque s'applique notamment aux emprunts de bonne qualité. La décision de la BNS a, par ailleurs, pénalisé les titres exprimés dans une autre monnaie que le franc.

Dans ce contexte, le portefeuille de la Fondation affiche pour 2015 une performance nette de -1,48%.

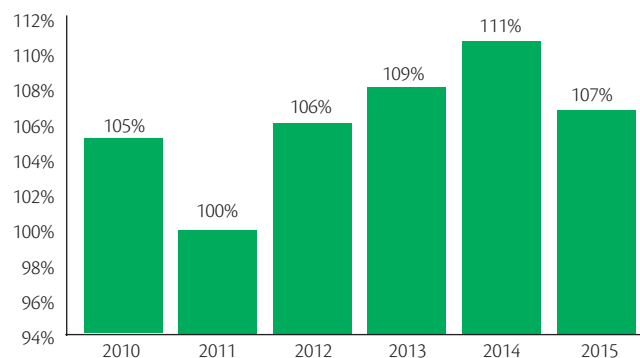
Performance cumulée 2015 (%)



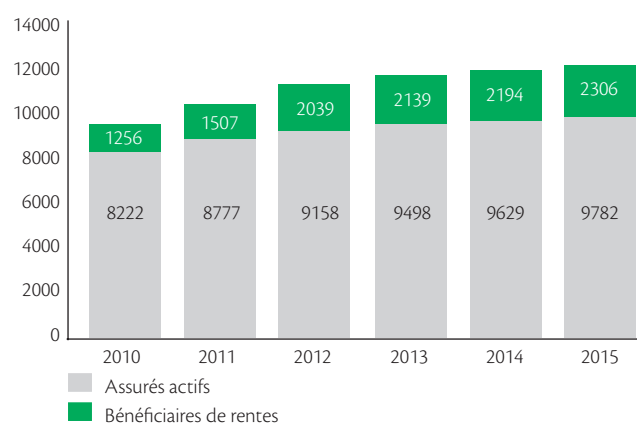
Chiffres clés des dernières années



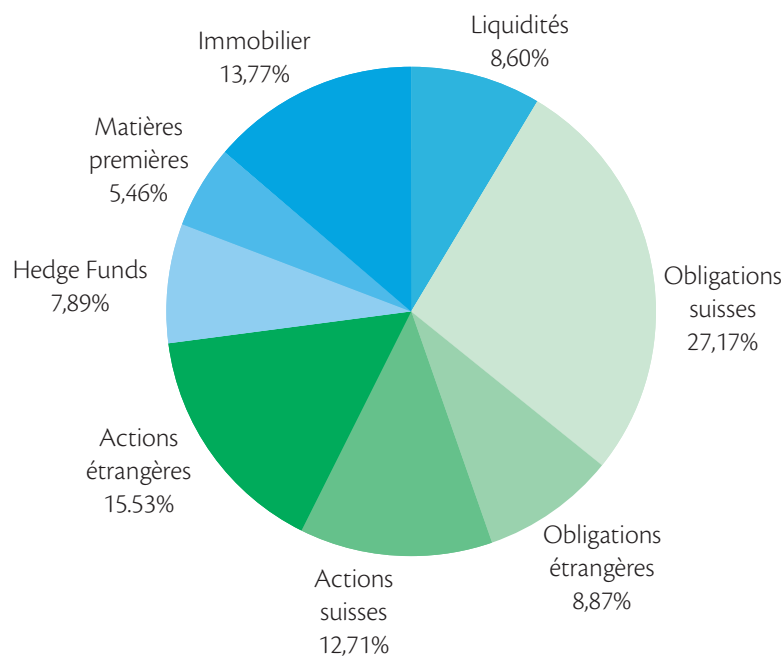
Degré de couverture



Nombre d'assurés dans la Fondation



Placements de la Fondation au 31 décembre 2015



Type de placements	Situation au 31.12.2015	Allocation stratégique	min.	max.
Liquidités	8,60%	10,0%	0,00%	20,00%
Obligations en CHF	27,17%	24,5%	15,50%	34,50%
Obligations en monnaie étrangère	8,87%	6,5%	3,25%	9,75%
Actions suisses	12,71%	14,0%	25,00%	43,00%
Actions étrangères	15,53%	17,0%		
Hedge funds	7,89%	10,0%	5,00%	15,00%
Matières premières	5,46%	5,0%	0,00%	7,50%
Immobilier	13,77%	13,0%	6,50%	19,50%
	100,0%	100,0%		

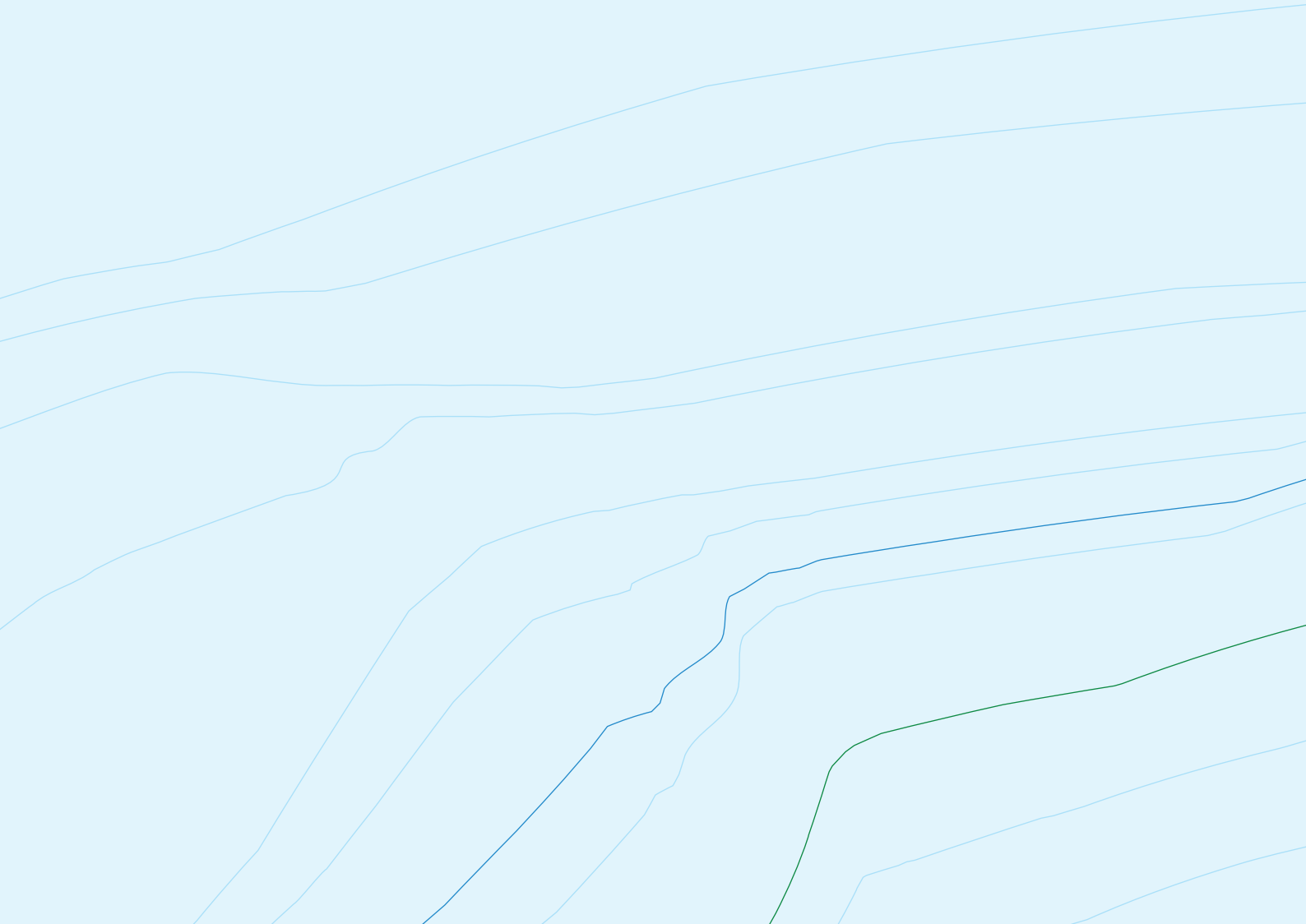
Au 31 décembre 2015, la performance nette de la Fondation est de -1,48%.

Bilan au 31 décembre 2015

	31.12.2015	31.12.2014
ACTIF	CHF	CHF
Placements		
Comptes courants en francs suisses	93 023 513	167 633 413
Comptes courants en devises	143 511	2 095 379
Titres	1 324 879 809	1 207 284 826
Immeubles	26 502 517	16 249 186
Total des placements	1 444 549 349	1 393 262 804
Compte de régularisation actif	12 581 287	14 255 104
TOTAL DE L'ACTIF	1 457 130 637	1 407 517 908
PASSIF		
Engagements		
Prestations de libre passage et rentes	38 643 406	40 115 861
Banques / Assurances	15 063	177 298
Autres engagements	634 698	2 039 162
Total des engagements	39 293 167	42 332 320
Compte de régularisation passif	14 410 959	19 768 491
Réserve de cotisations des employeurs		
Réserve de cotisations sans renonciation à l'utilisation	14 859 003	6 649 987
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	883 783 596	819 698 130
Capital de prévoyance des rentiers	365 572 361	326 155 407
Provisions techniques	32 665 815	43 187 304
Fonds non-affectés appartenant aux adhérents	20 754 630	21 632 476
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 302 776 402	1 210 673 318
Réserve de fluctuation de valeurs	85 791 106	128 093 792
Capital de la Fondation / Fonds libres		
Situation en début de période	0	0
Excédent de produits / Excédent de charges (-)	0	0
Total du capital de la Fondation / fonds libres	0	0
TOTAL DU PASSIF	1 457 130 637	1 407 517 908

Compte d'exploitation

	2015	2014
	CHF	CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	111 714 551	97 266 247
Prestations d'entrée	137 458 273	108 959 122
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	249 172 824	206 225 370
Prestations réglementaires	-54 074 975	-49 801 150
Prestations de sortie	-111 814 283	-116 812 149
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-165 889 257	-166 613 300
Variation de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-100 312 100	-84 487 791
Produits de prestations d'assurance	13 889 698	13 457 841
Charges d'assurance	-12 433 170	-13 208 815
Résultat net de l'activité de prévoyance	-15 572 005	-44 626 694
Résultat net des placements	-21 007 315	76 308 760
Autres produits	394 400	430 895
Frais	-6 117 765	-6 011 442
Excédent de produits / charges (-) avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	-42 302 686	26 101 518
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	42 302 686	-26 101 518
Excédent de produits / charges (-)	0	0



FONDATION BCV
DEUXIÈME PILIER

Place St-François 14
1003 Lausanne
www.lpp-bcv.ch